



place chauderon 5 - 1003 lausanne  
info@sud-vd.ch - www.sud-vd.ch  
www.facebook.com/sudresiste  
021 351 22 50

Association romande  
des travailleurs de l'industrie  
électrique

## **Communication à la Présidence du Conseil d'Etat et communiqué de presse**

### **Fermeture immédiate des divers secteurs économiques qui ne revêtent pas une importance stratégique pour la population**

### **Sauvegarde de la vie, de la santé et de l'intégrité des salarié-e-s**

### **Garantie des salaires**

Nos deux organisations syndicales, *SUD* et *l'ART-IE*, présentes l'une dans le secteur public et subventionné, l'autre dans le secteur privé, ont pris connaissance des positions du Conseil d'Etat Vaudois, dans sa récente conférence de presse, en matière de protection de la santé et de l'intégrité des salarié-e-s.

Le gouvernement cantonal a énoncé une décision qui imposerait la cessation de l'activité des entreprises ne respectant pas les mesures de protection des travailleurs/ses. Une telle mesure est irréalisable d'un point de vue pratique. Le contrôle généralisé qu'elle impliquerait est impossible effectivement. Donc la santé et l'intégrité des salarié-e-s demeurent gravement menacées et soumises à la prééminence des intérêts immédiats que bon nombre d'employeurs tenteront de préserver à tout prix. Une décision de fermeture par secteurs économiques s'impose donc immédiatement. Quitte à y apporter des dérogations pour des nécessités d'activité productive affectant de manière décisive la vie sociale.

D'importants chantiers comme celui du campus de l'Ecole hôtelière de Lausanne (EHL), où s'activent des centaines d'ouvriers, ont déjà annoncé qu'ils continueraient à être ouverts demain.

Hormis les secteurs qui ont une importance stratégique pour la vie de la population, tout doit donc s'arrêter. Les salaires de tous/tes les travailleurs/ses, quels que soient leur type d'engagement et leur contrat, doivent être garantis. Les salarié-e-s payé-e-s à l'heure, temporaires et, en général précaire, doivent avoir une rémunération garantie, selon une moyenne des traitements, sur les 6 derniers mois. La sécurité matérielle, la sauvegarde de la santé et de l'intégrité des salarié-e-s doivent s'imposer maintenant. Nous refusons que les travailleurs/ses risquent leur vie et leur santé pour assurer celles des entreprises dont l'activité peut attendre, à n'en pas douter, une conjoncture plus favorable. Nous appelons les salarié-e-s à défendre leur vie et leur santé.

#### **Contacts :**

*Association Romande des Travailleurs-ses de l'Installation Electrique (ART-IE)*  
Président (079 130 49 63)

*Fédération syndicale SUD*